21L06SO
(21L06-200-0101)

Carte écoforestière

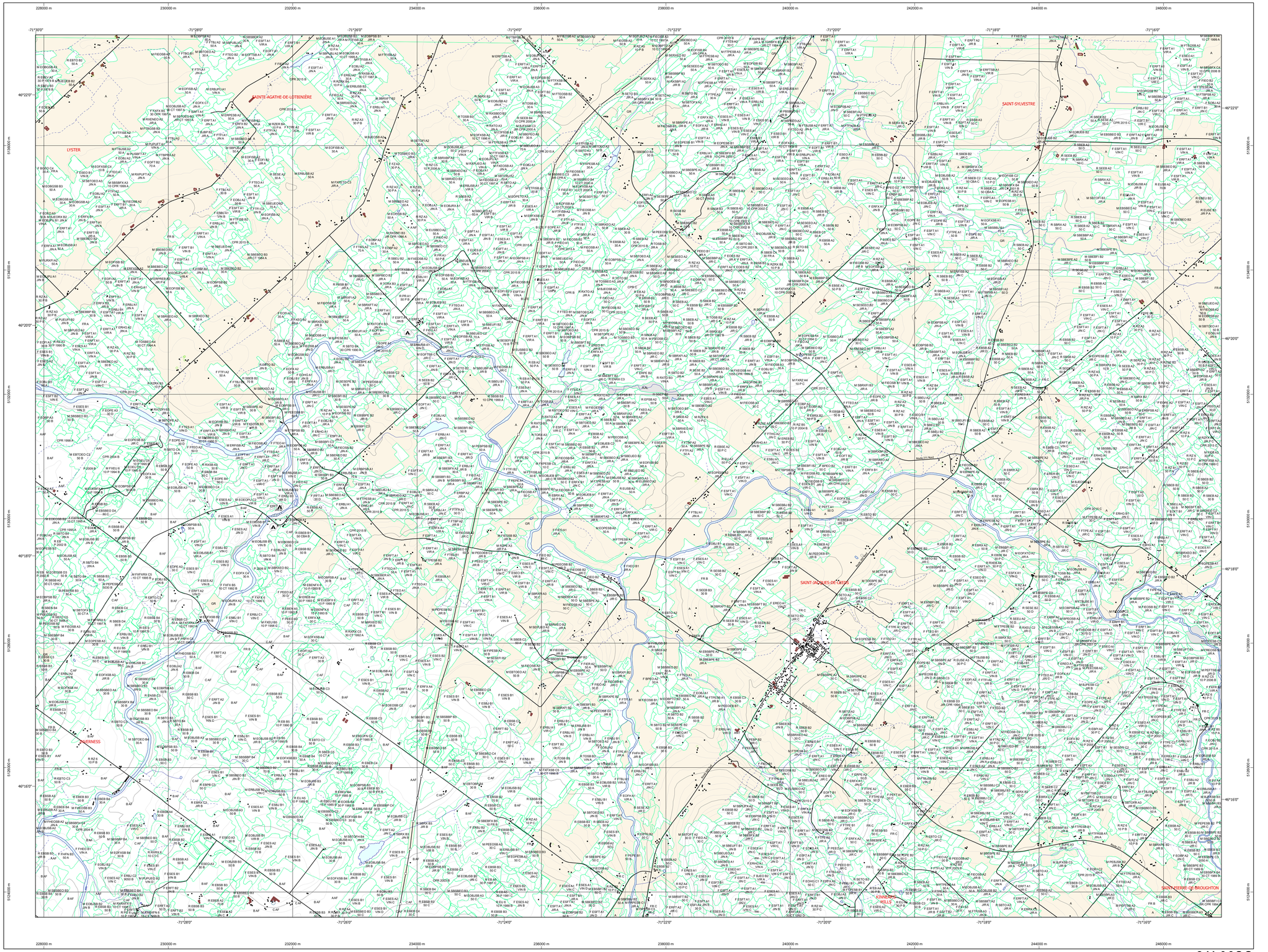

21L06SO
(21L06-200-0101)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

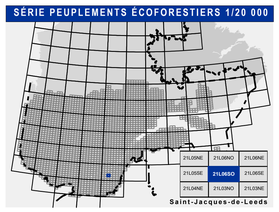

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	16° 46' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	71°22'31"O 46°18'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2022

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2015
Date de mise à jour provinciale	Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1*	X			
SBSB	Groupement d'essence 2*	X			
A	Indice densité	X	X		
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
56	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*			X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN BC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RESINEUSES 3*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3*
O	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme
PG	Pin gris	EB	Érable à sucre
SE	Mélèze laricin	FT	Feuillus tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillus intolérant (2)
RX	Résineux indéterminés	FN	Feuillus indéterminés
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	FN	Frêne à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OB	Orme d'Amérique
SE	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	OU	Orme liège/ailes denté
PU	Pruche de l'est	CH	Chêne bicolore	PA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EB	Érable à sucre	TA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

ID Prop.	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
	1	2	3	4	5	6	7
Classes de hauteur							
Classe de densité							
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	H	Densité recouvrement haute						11*
	I	Densité recouvrement inférieure						17*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Ir		
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Ir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	15 - 30	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	120 -
	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	120 -	-
	10 - 50	30 - 70	50 - 90	70 - 120	90 -	-
	10 - 70	30 - 90	50 - 120	70 -	-	-
	10 - 90	30 - 120	50 -	-	-	-
	80 - 10	80 - 30	80 - 50	80 - 70	80 - 90	80 - 120
	120 - 10	120 - 30	120 - 50	120 - 70	120 - 90	120 - 120

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
DTG	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRG	Coupe avec réserve de semenciers	CJR	Coupe de jardinage aux trouées
CBT	Coupe par bande finale	CB	Coupe de jardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CTR	Coupe par trouées
CPE	(coupe finale)	CP	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CPE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement
ETR	Élimination des tiges résiduelles		(feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres		(mélangés)
PL	Plantation	CPC	Coupe progressive d'ensemencement
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		(résineux)
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'écrancha	EC	Écimarie commerciale
RVA	Régénération d'un site occupé	ECE	Écimarie commerciale d'étalement
	par une infrastructure abandonnée	EPC	Écimarie précommerciale
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	ENR	Enrichissement
	d'aménagement	FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes
	PERTURBATIONS MOYENNES		résiduelles
		ECL	Récolte dans les lisières boisées
BRP	Brûlis partiel	CRR	Récolte des tiges résiduelles et des
CHP	Chablis partiel		rebuts
		RRB	Regarnis avec boutures
DP	Dépérissement partiel ou feuillu	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines
EL	Épidémie légère		nues
VEP	Verglas partiel	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Légère	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entourée de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO	Camp forestier

CODE	NON FORESTIER
GR	Gravière
INO	Site inondé, site exondé
LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)

Forêts, Faune et Parcs
Québec